

Le lait de la terre (retour de Tessy)

Réuni-es pour les journées d'été du 19 au 23 juillet 2017 à TESSY dans le bocage normand, les Ami-es de la Conf' avaient décidé de revenir sur l'origine de la PAC et ses conséquences sur les territoires ruraux pour mieux appréhender les enjeux agricoles contemporains en compagnie des paysans confédérés.

Les journées des Ami-es de la Conf' ont été l'occasion de revenir sur la crise de l'élevage et la place de l'économie laitière en Normandie en rencontrant les éleveurs laitiers Yves Sauvaget et Christian Boisgontier engagés au sein de la commission lait de vache de la Confédération paysanne. La production laitière est concentrée dans le grand Ouest de la France, un angle d'analyse de l'historique de la Politique Agricole Commune.



Les Ami-es de la Conf', réunis à Tessy/Bocage (50) avaient comme théâtre la campagne et ses vaches pour analyser les conséquences in situ de la politique agricole. Ici, les conférences et les ateliers, les débats alimentaires ne sont pas hors sol ! Le paysage manchois et la paysannerie ont été bouleversés avec la généralisation des cultures de maïs et la disparition concomitante des prairies. Dans la même période, des paysans mettent fin à leurs jours, **comment l'abandon des quotas laitiers a-t-il pu avoir ces incidences sur l'économie rurale ?**

Avant 1980, **Lactalis, l'ogre laitier**, leader du secteur collectait du lait issu des fermes qui livraient moins de 60 000 litres de lait/an et n'avaient pas de quoi financer des installations pour le stocker. L'entreprise avait les camions réfrigérés nécessaires. Bon an mal an, les paysans assuraient la vie de leurs familles. Puis Lactalis cessa peu à peu la collecte des petites fermes, encourageant le rachat des petites fermes par les plus grosses, décourageant ainsi la transmission.

La France fit signer à Bruxelles des primes à la culture du maïs, le maïs accapare dès lors les terres herbagées : 50% des prairies normandes disparaissent.

Les quotas laitiers en question

Puis en 1984 vinrent **les quotas** : autorisation administrative programmant l'encadrement de la production de lait et destinée à limiter les excédents : on demande de réduire de 2 % la production à tout le monde.

Les petits producteurs sont les plus affectés, ceux qui vivent avec un petit troupeau (autour de quinze vaches) tandis que les « gros » sont soutenus par l'industrie manchoise et font pression, de sorte que le lait n'était plus ramassé dans les petites fermes. Aucune mesure compensatoire ne fut entreprise pour améliorer le quotidien des paysans dont le revenu est diminué. Les quotas garantissaient, par contrat entre le producteur et l'industrie laitière, l'achat du lait selon la surface agricole exploitée, le lait était attaché à la terre.

Après l'abandon des quotas, **l'intensification de la production** provoque la généralisation du maïs et du soja qui permettent une lactation plus importante et remplacent la verte prairie. Les vaches ne sortent plus au pré et des élevages deviennent hors-sol gonflés au soja OGM d'importation qui provient du continent américain et est acheminé depuis le port de Brest par transport routier. Le phénomène concentrationnaire s'illustre à travers les « usines à vaches » dans un contexte d'industrialisation de l'élevage et de scandales sanitaires.

La terre est sous constante perfusion d'engrais pour produire plus. Les techniciens liés au lobby industriel remplacent les agronomes venant de la Chambre d'Agriculture en imposant leurs normes, qui font fi de la mort des sols. La qualité bactériologique des produits phytosanitaires ne signifie pas « qualité » du lait, ni bien-être de la vache, ni qualité environnementale et encore moins qualité de vie pour les familles d'éleveurs. Obligés de s'endetter, les paysans ne peuvent plus faire face, la ferme ne nourrit plus bien souvent qu'une seule personne surchargée de travail.

A ce rythme effréné de délitement de la filière lait à l'échelle globalisée, l'or blanc de nos pâtures est évalué dorénavant à 0,30 € le litre, son cours est défini par la production néo-zélandaise et les investissements chinois vont bon train. Aujourd'hui, les paysans doivent se réapproprier leurs coopératives pour garantir des revenus et sauvegarder l'activité laitière qui maintient l'équilibre paysager et bocager. **Valoriser les systèmes herbagers, les terroirs et autres signes de qualité (AOP) pour sauver notre patrimoine tant qu'il est encore temps !**

Bernadette Laval (Amie de la Conf' Manche - Août 2017)

